

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 MAI 2013

PROCÈS-VERBAL de la réunion ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 13 mai 2013 à 20 heures.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*
M. Luc Cauchon, conseiller
M. Jean-Marc Tremblay
M. Réal Asselin, conseiller
Mme Noëlla Dufour, conseillère
M. Rémy Guay, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale
M. Daniel Desmarceaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 10007-05-13**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉ-SOLU QUE l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 avril 2013**
- 4. Appel d'offres et soumissions**
 - 4.1 Octroi de la soumission – fourniture d'accessoires d'aqueduc et d'égout pour le prolongement de la rue Beauregard
 - 4.2 Octroi de la soumission – fourniture de produits de béton pour le prolongement de la rue Beauregard
 - 4.3 Octroi de la soumission – fourniture de matériaux granulaires pour le prolongement de la rue Beauregard
 - 4.4 Octroi de la soumission – fourniture de la machinerie pour le prolongement de la rue Beauregard
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Octroi d'aides financières
 - 5.2 Délégations et représentations
 - 5.3 Engagement de Laurie Tremblay-Savard, coordonnatrice terrain de jeux
 - 5.4 Vente de terrain à Fibrotek Matériaux Avancés Inc.
 - 5.5 Exposition des œuvres de Robert Cauchon
 - 5.6 Mandat d'une personne pour représenter la Ville à la SAAQ
 - 5.7 Rapport sur les revenus et dépenses au 31 mars 2013
 - 5.8 Signataires du compte bancaire du terrain de jeux de Clermont
 - 5.9 Nomination de la firme Sécurité L.P. Pilote
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
 - 7.1 Dérogation mineure Solugaz Inc.
 - 7.2 Demande de PIIA – Construction d'une remise – 76 rue Antoine-Grenier

8. Sécurité incendie

9. Loisirs, culture et tourisme

9.1 Fête de la Pêche 2013

9.2 Contrat avec le CRSBP

10. Avis de motion et règlements

10.1 Adoption du règlement no. VC-415-13-4

10.2 Adoption du premier projet de règlement no. VC-429-13

11. Comptes

11.1 Ratification des déboursés et salaires d'avril 2013

11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 30 avril 2013

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS

12.1 Demande d'intervention du comité de coalition pour la survie de l'hôpital de La Malbaie

13. Levée de l'assemblée

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

RÉSOLUTION NO. 10008-05-13

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 22 avril 2013 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS

La directrice générale a remis aux membres du conseil municipal les procès-verbaux de l'ouverture des soumissions pour la réfection de la rue de la Falaise en date du 13 mai 2013.

4.1 OCTROI DE LA SOUMISSION – FOURNITURE D'ACCESSOIRES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT POUR LE PROLONGEMENT DE LA RUE BEAUREGARD
RÉSOLUTION NO. 10009-05-13

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des prix pour la fourniture d'accessoires d'aqueduc et d'égout pour les travaux du prolongement de la rue Beauregard;

CONSIDÉRANT QUE le 13 mai 2013, M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint a procédé à l'ouverture des soumissions reçues ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus avantageuse s'est avérée celle provenant de la compagnie Distribution Brunet Inc;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont accepte la soumission de la compagnie Distribution Brunet Inc. pour un montant de 60 568,72 \$ incluant les taxes;

La Ville de Clermont tient à remercier les soumissionnaires.

QUE la présente résolution soit adressée à Distribution Brunet Inc., 777 rue Perreault, bureau 100, Lévis (Québec) G6W 7Z9, à Wolseley Canada Inc., 1075 des Basses Terres, Québec (Québec) G2K 2L1, à Réal Huot Inc., 2640 avenue Dalton (Parc Colbert) Québec (Québec) G1P 3S4, à EMCO Corporation, 380 rue Morse, Québec (Québec) G1N 4L4 ainsi qu'à Produits BCM Ltée, 340 Émile-Couture, Chicoutimi (Québec) G7H 8B6.

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 MAI 2013

4.2 OCTROI DE LA SOUMISSION – FOURNITURE DE PRODUITS DE BÉTON POUR LE PROLONGEMENT DE LA RUE BEAUREGARD RÉSOLUTION NO. 10010-05-13

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des prix pour la fourniture de produits de béton pour les travaux de prolongement de la rue Beauregard;

CONSIDÉRANT QUE le 13 mai 2013, M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint a procédé à l'ouverture des soumissions reçues ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus avantageuse s'est avérée celle provenant de la compagnie Béton Provincial;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont accepte la soumission de la compagnie Béton Provincial pour un montant de 11 574,19 \$ incluant les taxes;

La Ville de Clermont tient à remercier les soumissionnaires.

QUE la présente résolution soit adressée à Béton Provincial, 8090 Boyer, Québec (Québec) G2K 1S9, à Fortier 2000 Ltée, 146 rue Commerciale, Saint-Henri-de-Lévis (Québec) G0R 3E0 ainsi qu'aux Industries de Ciment La Guadeloupe Inc., 238 14^{ième} Avenue, La Guadeloupe (Québec) G0M 1G0.

4.3 OCTROI DE LA SOUMISSION – FOURNITURE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES POUR LE PROLONGEMENT DE LA RUE BEAUREGARD RÉSOLUTION NO. 10011-05-13

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des prix pour la fourniture des matériaux granulaires requis pour les travaux de prolongement de la rue Beauregard;

CONSIDÉRANT QUE le 13 mai 2013, M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint a procédé à l'ouverture des soumissions reçues ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus avantageuse s'est avérée celle provenant de la compagnie Aurel Harvey & Fils Inc;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont accepte la soumission de la compagnie Aurel Harvey & Fils Inc. pour un montant de 76 860,79 \$ incluant les taxes;

La Ville de Clermont tient à remercier les soumissionnaires.

QUE la présente résolution soit adressée à Aurel Harvey & Fils Inc., 544 chemin de la Vallée, La Malbaie (Québec) G5A 1C5, à Jocelyn Harvey Entrepreneur Inc., 2480 boul. de Comporté, La Malbaie (Québec) G5A 1N3, à Fernand Harvey & Fils Inc., 79 Chemin de la Vallée, La Malbaie (Québec) G5A 1E6 ainsi qu'à Simon Thivierge & Fils Inc., 83 rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs (Québec) G0T 1S0.

4.4 OCTROI DE LA SOUMISSION – FOURNITURE DE LA MACHINERIE POUR LE PROLONGEMENT DE LA RUE BEAUREGARD RÉSOLUTION NO. 10012-05-13

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont a procédé à un appel d'offres sur invitation afin d'obtenir des prix pour la fourniture de la machinerie requise pour les travaux de prolongement de la rue Beauregard;

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 MAI 2013

CONSIDÉRANT QUE le 13 mai 2013, M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint a procédé à l'ouverture des soumissions reçues ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission la plus avantageuse s'est avérée celle provenant de la compagnie Aurel Harvey & Fils Inc.;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DUMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont accepte la soumission de la compagnie Aurel Harvey & Fils Inc. pour un montant de 88 674,47 \$ incluant les taxes;

La Ville de Clermont tient à remercier les soumissionnaires.

QUE la présente résolution soit adressée à Aurel Harvey & Fils Inc., 544 chemin de la Vallée, La Malbaie (Québec) G5A 1C5, à Jocelyn Harvey Entrepreneur Inc., 2480 boul. de Comporté, La Malbaie (Québec) G5A 1N3 ainsi qu'à Simon Thivierge & Fils Inc., 83 rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs (Québec) G0T 1S0.

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

5.1 OCTROI D'AIDES FINANCIÈRES RÉSOLUTION NO. 10013-05-13

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR ET DUMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont accorde les aides financières suivantes :

- | | |
|--|--------|
| • Fibrose Kystique
<i>Marche Destination Guérison</i> | 50 \$ |
| • La Relève
<i>Tournoi de Volley-Ball du 9 au 12 mai 2013</i> | 100 \$ |
| • Salon de quilles Clermont
<i>Tournoi de fin de saison</i> | 250 \$ |
| • La Garde Paroissiale de Clermont
<i>Dîner de la Fête des Mères du 12 mai 2013 (modification du montant)</i> | 100 \$ |

QUE la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, CPA. 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Québec G5A 1M4.

5.2 DÉLÉGATIONS ET REPRÉSENTATIONS RÉSOLUTION NO. 10014-05-13

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DUMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont accepte les délégations suivantes :

- | | |
|---|--------|
| • Regroupement pour l'Intégration Sociale de Charlevoix (RISC)
<i>Tournoi de golf – 1^{er} juin 2013</i> | 50 \$ |
| • Fondation du Centre Hospitalier St-Joseph de La Malbaie Inc.
<i>Tournoi de golf – 14 juin 2013</i> | 150 \$ |
| • Mains de l'Espoir
<i>Tournoi de golf – 22 juin 2013</i> | 75 \$ |
| • Domaine Forget
<i>Abonnement Festival International</i> | 325 \$ |
| • Club Optimiste
<i>Tournoi de Golf – 25 mai 2013</i> | 80 \$ |

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 MAI 2013

QUE la présente résolution soit adressée à M. Benoit Côté, cpa 249 rue John-Nairne, suite 120, La Malbaie, Québec G5A 1M4.

5.3 ENGAGEMENT DE LAURIE TREMBLAY-SAVARD – COORDONNATRICE DU TERRAIN DE JEUX RÉSOLUTION NO. 10015-05-13

ATTENDU QUE la Ville de Clermont a procédé par appel de candidatures afin de procéder à l'engagement d'une personne pour le poste de coordonnateur (trice) du terrain de jeux ;

Après étude des candidatures reçues et sur recommandation du comité formé à cet effet, il est proposé par Monsieur le Conseiller Luc Cauchon, appuyé par Monsieur le Conseiller Rémy Guay et dûment résolu de procéder à l'engagement de madame Laurie Tremblay-Savard, 13 rue du Foyer, Clermont, Québec G4A 2G9 et ce rétroactivement au 7 mai 2013.

Le statut de ce poste est celui de surnuméraire et les conditions de travail qui s'y rapportent sont prévues dans la convention collective en vigueur.

QUE la présente résolution soit adressée à Madame Laurie Tremblay-Savard, 13 rue du Foyer, Clermont, Québec G4A 1G9 ainsi qu'au Syndicat des employés municipaux de Clermont et St-Aimé-des-Lacs Inc.

5.4 VENTE DE TERRAIN À L'ENTREPRISE FIBROTEK MATÉRIAUX AVANCÉS INC. RÉSOLUTION NO. 10016-05-13

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont vend à l'entreprise Fibrotek Matériaux Avancés Inc., un terrain connu et désigné comme étant le lot no. 5 295 567 du cadastre du Québec dans la Ville de Clermont, contenant une superficie de 9 989,8 mètres carrés, pour un coût total de 97 519,08 \$ conformément à la promesse d'achat signée entre les parties le 13 mai 2013.

QUE Monsieur le Maire Jean-Pierre Gagnon ou son suppléant ainsi que Mme Brigitte Harvey, Directrice générale ou en son absence M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint sont autorisés à signer l'acte de vente, à recevoir, le prix et à donner quittance.

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Luc Tremblay, Fibrotek Matériaux Avancés Inc., 19 rue des Étangs, Clermont, Québec G4A 1B7 ainsi qu'à Me Lise Robitaille, notaire, 157 boul. Notre-Dame, Clermont (Québec) G4A 1H3.

5.5 EXPOSITION ŒUVRES DE ROBERT CAUCHON RÉSOLUTION NO. 10017-05-13

ATTENDU QUE la Société d'histoire de Charlevoix désire présenter les œuvres de l'artiste Robert Cauchon, natif de Clermont;

ATTENDU QUE pour ce faire, une exposition serait présentée à l'Hôtel de Ville de Clermont;

ATTENDU QUE la société d'histoire de Charlevoix présenterait un article de nature biographique dans la Revue d'histoire de Charlevoix comprenant des reproductions couleurs des œuvres de M. Robert Cauchon;

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 13 MAI 2013

ATTENDU pour réaliser ce projet, la Société d'histoire de Charlevoix a demandé une collaboration financière à la Ville de Clermont;

ATTENDU QUE la Ville de Clermont croit important de souligner l'apport artistique de M. Robert Cauchon;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE NOËLLA DUFOUR, APPUYÉE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont accepte la proposition de la Société d'histoire de Charlevoix et son montage financier présenté le 17 avril 2013, totalisant une somme d'environ 1 500 \$.

QUE la présente résolution soit adressée à monsieur Serge Gauthier, Société d'histoire de Charlevoix, 156, rue de l'Église, La Malbaie, Québec G5A 1R4.

5.6 MANDAT D'UNE PERSONNE POUR REPRÉSENTER LA VILLE À LA SOCIÉTÉ DE L'ASSURANCE AUTO DU QUÉBEC RÉSOLUTION NO. 10018-05-13

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Clermont doit se présenter aux bureaux de la Société de d'Assurance-Automobile du Québec afin d'effectuer des transactions relatives au parc automobile (nouvelle immatriculation, remisage, remise en fonction, ré-immatriculation, achat de plaque, etc.);

CONSIDÉRANT QUE la Société d'assurance-automobile du Québec désire que les répondants autorisés de la municipalité soient identifiés;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE les personnes suivantes soient autorisées à signer tous documents requis afin d'effectuer les transactions énumérées ci-haut auprès de la SAAQ.

Monsieur Daniel Desmarteaux, 53 rue Beauregard, Clermont, Québec G4A 1H4 (permis no. D2563-170979-08)

Monsieur Yvan Harvey, 235 rue Principale, St-Aimé-des-Lacs, Québec G0T 1S0 (permis no. H6109-151165-02)

Monsieur Pierre Boudreault, 27 rue Tremblay, Clermont, Québec G0T 1S0 (permis no. B3647-240743-07)

QUE la présente résolution soit adressée à la Société de l'assurance-automobile du Québec.

5.7 RAPPORT SUR LES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2013 RÉSOLUTION NO. 10019-05-13

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉMY GUAY ET DÛMENT RÉSOLU QUE, conformément à l'article 105.4 de la Loi sur les Cités et villes du Québec, madame Brigitte Harvey, directrice générale présente les revenus et dépenses comparatifs du 1^{er} janvier au 31 mars 2013 par rapport à ceux de la même période de l'année 2012.

	01-01 AU 31-03 2013	01-01 AU 31-03 2012	ÉCART
REVENUS	3 604 891 \$	3 772 127 \$	167 236 \$
DÉPENSES	960 043 \$	1 079 994 \$	119 951 \$